

Le P'tit Usania

n°4 - Décembre 98 1° année

Le mensuel d'information de l'USAN

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

LIBERTÉ ou SÉCURITÉ

Depuis que la spéléologie est née, officiellement en 1888, chacun a pu apprécier la libre pratique de cette activité : n'importe qui peut parcourir une cavité souterraine quelle que soit son degré de difficultés à condition que son accès ne soit pas réglementé. Bien sûr, nous préférons, nous les spéléos affiliés à la Fédération Française de Spéléologie, que la pratique soit surtout libre pour nous et réglementée pour les autres que nous appelons simplement des "amateurs"... L'accès à de nombreuses cavités est réglementé (pour mémoire : le spéléodrome, le Rupt-du-Puits et les grottes de Pierre-la-Treiche, d'Audun-le-Tiche ou de Savonnières-en-Perthois en sont des exemples proches de nous géographiquement) et seuls les fédérés ont le droit d'y accéder. Néanmoins, les accidents en spéléologie existent malgré les règlements et sont malheureusement causés par des fédérés parfois chevronnés (voir les accidents de Septembre).

Depuis le début de l'année nous avons vu l'École Française de Spéléologie commencer à mettre en place des niveaux de compétences pour avoir le droit de pratiquer la spéléologie car l'un des rôles de l'EFS "est de former les spéléologues à une pratique sécuritaire". Vous avez tous été informés des projets de formation personnelle basés sur des niveaux (9 en tout) identiques à ceux qu'on trouve en plongée à la FFESSM. Le 5 Octobre l'EFS a écrit aux cadres fédéraux pour leur signaler l'état des travaux :

- mise en place de la réforme des stages pour 1999.

Celle-ci concerne l'initiateur et le moniteur (modifications des référentiels, cahiers des charges et formulaires) ; l'instructeur reste inchangé.

- abandon de l'idée des niveaux de progression dans la formation personnelle MAIS il y aura un débat aux journées d'études de 1999 sur "la création d'un référentiel général et précis couvrant toutes les formes de pratique" pour une mise en place en l'an 2000.

L'objectif global reste présent car "la formation effectuée dans les clubs doit être valorisée. Il faut donner les moyens au spéléologue de s'évaluer durant sa formation. Il faut également permettre à l'encadrement du club de certifier les étapes de la formation personnelle". De plus, "la valorisation du diplôme d'initiateur au niveau des clubs, par la validation des niveaux de formation personnelle, devrait relancer le dynamisme de cette formation". L'EFS n'a-t-elle pour seuls buts que l'augmentation de ses revenus et la vie de ses permanents par l'intermédiaire des stages d'initiateurs (baisse des candidatures sur 3 ans de 46 %) ?

Les questions que chacun se pose restent donc d'actualité : Quelle spéléologie pourrons-nous pratiquer demain ? Qui pourra la pratiquer ? Ne pourrait-on concevoir une spéléologie libertaire, où les cadres fédéraux continuent à enseigner, animer et encadrer et où les spéléologues, dits "de base", poursuivent leurs explorations sans devoir justifier de leurs compétences et de leurs droits ?

Christophe PREVOT

Constituée le 19 Novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 Janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéenne, ou USAN, « a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles » (article 1 des statuts).

Agréée le 2 Mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54 S 433.

.....
o Directeur de publication
o & Responsable de
o
o Imprimeur : USAN - NANCY
o ISSN n°
o

Informations

Mur d'escalade : séance hebdomadaire les Mardis de 20h à 22h pour escalade et entraînement sur corde
lieu : gymnase Provençal, quai René II, Nancy

Piscine : séance hebdomadaire Jeudi de 20h30 à 22h15 (horaire bassin : 20h45-22h) pour plongée et natation
lieu : piscine olympique de Nancy-Thermal, Nancy (entrée : 10 F ≈ 1,51 €)

T-Shirt : 6 T-Shirts USAN avec photo couleur ont été réalisés par la commission Promotion. Ils sont vendus 60 F (9,06 €) et sont visibles à chaque réunion...

Répartition de la cotisation fédérale

Le montant de la cotisation fédérale sera de 165 F pour 1999... Où va l'argent ?

60% reste à la fédération, 40% va à la région (pour nous la LISPEL) qui reverse 40% de sa part au département du cotisant. Ainsi pour nous spéléos de Meurthe et Moselle, notre cotisation fédérale se répartit comme suit : 99 F pour la FFS, 39,60 F pour la LISPEL et 26,40 F pour le CDS-54.

De même, la répartition du montant (20 F) que nous demandons pour la Licence d'Initiation est la suivante : 8 F pour l'assurance, 6 F pour la FFS, 4 F pour la LISPEL et 2 F pour le club.

Le point sur l'effectif du club en 1998

D'après l'annuaire 1998 de la LISPEL paru début octobre, on peut établir le tableau statistique suivant qui vous permet de nous situer :

CDS	clubs	hommes	femmes	fédérés	féd./club	taux de féminité
54	9	123	52	175	19.4	30%
55	3	39	6	45	15	13%
57	7	83	22	105	15	21%
88	7	49	8	57	8.1	14%
IND.	1	1	0	1	1	0
LISPEL	27	295	88	383	14.2	23%
USAN	1	49	26	75	75	35%

Le poids de l'USAN est ainsi de 43% du CDS-54 et de 20% de la LISPEL.

Le poids des Usaniennes (relativement aux spéléologues du même sexe dit charmant) est de 50% du CDS-

Le problème du mois : les grimpeurs par Christophe PREVOT

Marc et Sabine sont au mur d'escalade et Marc a équipé une voie avec de la Rivory Virus à 8% d'allongement pour 80 kg (on supposera l'allongement proportionnel à la masse). Sabine monte en "moulinette" et Marc l'assure sur son Huit d'escalade à 2 m du mur avec une assurance souple (l'équivalent de 1 m de mou dans la corde). Considérant que Sabine pèse 60 kg (à vue de nez...), que le mur mesure 15 m de haut et que le Huit de Marc est à 1 m du sol, quelle hauteur Sabine doit-elle atteindre pour que, si elle tombe, elle ne touche pas le sol ?

À lire dans *Spelunca* n°71 (3° trimestre 98)

- Une "nouvelle" technique de dégagement d'équipier sur corde par le Groupe d'Étude Technique (GET) de l'EFS, suite aux nombreux articles parus dans *INFO-EFS*.
- De nouvelles recommandations sur l'utilisation du matériel léger par le GET.
- Un compte-rendu de travaux de Jean-Marc Lebel sur la Fontaine de la Roche (Doubs) pour la saison 1997.
- Le point sur la pollution par la chaux, résidu du fonctionnement des lampes à carbure, avec analyses chimiques.

Président : Daniel PREVOT	Documentation : Bruno RAGARU
Vice-Président : Bruno RAGARU	Escalade : Marc BIRY
Trésorier : Christian ROUMEGOUS	Festivités : Sylvie GOBERT
Secrétaire : Christophe PREVOT	Matériels : Martial MARTIN
Act. éducatives : Daniel PREVOT	Mines/archéo. : Jean-Mary BLIND
Archives/Biblio : Patrick LIBERT	Plongée : Martial MARTIN
Canyon : Denis DRUMETZ	Promotion : Yann FLEJO

Expédition Jean Bernard 99

Salut,

Nous organisons une expédition au Jean Bernard du Samedi 13 Février au Samedi 20 Février, soit la première semaine des vacances d'hiver. Si cela t'intéresse, ou d'autres personnes, envoie nous tes ou leurs coordonnées (nom, adresse, téléphone...) ainsi qu'un chèque de 1 300 F par personne à l'ordre de USAN EXPÉ. Cette somme comprend la nourriture, l'hélicoptage, les refuges, le chauffage, le carburant et d'autres frais annexes pour une semaine. Nous limitons le nombre de participants à 20 personnes.

Cette expédition est une hivernale : il vaut mieux avoir l'équipement adapté (vêtements, chaussures, raquettes...). Nous nous occuperons de louer ce matériel pour ceux qui le désireront.

Si tu as d'autres questions, appelle nous.

En espérant recevoir bientôt de tes nouvelles,

Amicalement,

Martial MARTIN & Sylvie GOBERT, 17 rue du Luxembourg, Résidence Neptune, 54500 VANDOEUVRE

Origine des carrières de Savonnières-en-Perthois par Daniel PREVOT

Dans *LES CARRIERES ET LES CARRIERS DE LA GAULE ROMAINE* (Éd. PICARD 1984), p. 50-51, l'auteur R. Bedon indique que "*Lors de travaux effectués en 1865-1866, au lieu-dit Saint-Maurice, sur le territoire de la commune de Savonnières-en-Perthois, dans la Meuse, de vastes galeries furent découvertes, qui contenaient des déchets de taille et ont livrés deux monnaies, dont l'une à l'effigie de Néron. La remise en activité de cette carrière, en 1870, a ramené au jour une certaine quantité de blocs équarris, de colonnes et de sarcophages ébauchés, ainsi que des plaques de couverture en cours de préparation. La pierre extraite à cet endroit pendant l'époque romaine, un calcaire tendre et durcissant à l'air, a été largement utilisée, notamment par les sculpteurs, dans le sud du département, par exemple à Bar-le-Duc, dans le nord de la Haute-Marne et dans la partie occidentale des Vosges, à Grand en particulier. [...] Elle aurait même continué sous les Mérovingiens.*"

Dans *GALLIA*, XXXVIII 1970, p. 292, R. Billoret donne l'information archéologique suivante : "*La remise en activité d'une carrière depuis longtemps abandonnée au lieu-dit Saint-Maurice (parcelles cadastr. A, n° 449, 450, 451), a permis de retrouver des vestiges d'exploitation antique : blocs grossièrement équarris, avec début de taille ou repères de sciage, plaques de couverture prêtes à l'emploi, ébauches de colonnes et de sarcophages.*"

Ceci confirme l'information donnée par A. Weber lors du dernier séminaire sur les origines des carrières (cf. *Le P'tit Usania* n° 3). L'enquête archéologique est poursuivie sur le terrain par Philippe Damiens.

Dent de Crolles version Internet par Sylvie GOBERT

Chez Jean-Luc METZGER nous consultons, Martial et moi, le messagerie Spéléo d'Internet. Quand nous prenons connaissance du message d'Yves, que nous ne connaissons pas, qui demande un guide pour la traversée de la Dent de Crolles, nous répondons immédiatement.

Yves fait partie du club Spéléchef dont les membres sont d'origine ardéchoise. Lorsqu'il nous appelle, nous décidons d'effectuer la traversée Glas - Guiers Mort. Les Spéléchefs sont six et le groupe de l'USAN est au nombre de huit.

Le 10 Octobre, nous faisons enfin tous connaissance. Le pourcentage féminin de l'USAN était assuré avec Noelle, Céline, Isabelle, Sabine et moi-même. Quant aux Spéléchefs ils comptaient également deux représentantes du sexe dit faible. Pour un groupe aussi nombreux, c'était la première fois que nous étions autant de filles que de garçons. L'ambiance de la traversée était plutôt amicale et le répertoire très varié. Celle-ci a duré 9 heures, 9 heures de délire...

La soirée qui a suivi était mémorable ; nos hôtes nous avaient mijoté un cassoulet à la graisse d'oie accompagné de spécialités de la région. Nous avons pris rendez-vous pour la St Médard chez Jacky le "chef Spéléchef" et cela doit avoir rapport avec une chanson... Pas vrai Yves ?

Reçu via Internet : Message pour Martial, Sylvie, Noelle, Marc, Sabine, Céline, Yann et Isabelle :

Un grand merci à tous pour cette traversée de la Dent de Crolles et rendez-vous le 8 Juin ?... c'est la St Médard !

À bientôt, Toute l'équipe de Spéléchef.

Cyril WIRTZ vous demande de prendre en note son nouveau numéro de téléphone (portable Nomad de Bouygues Telecom) : **06.68.xx.xx.xx**.

Programme établi lors de la réunion du Vendredi 27 Novembre 1998

du S 05/12 **manifestation** : réception de spéléos de l'ASEPAM, du SCBruxelles, du SCParis et de l'USBL
au D 06/12 responsable : Daniel PREVOT ; voir programme ci-dessous

du S 05/12 **travaux** : désobstruction au Dejav
au D 06/12 responsable : Denis DRUMETZ

le S 12/12 **réunion** : vérificateurs aux comptes à 20h chez le trésorier

du S 12/12 **manifestation** : invitation de l'ASEPAM pour la fête de la Ste Barbe
au D 13/12 contact : Daniel PREVOT avant le Samedi 5 Décembre

le D 13/12 **entrainement** : au spéléodrome / responsable : M.MARTIN

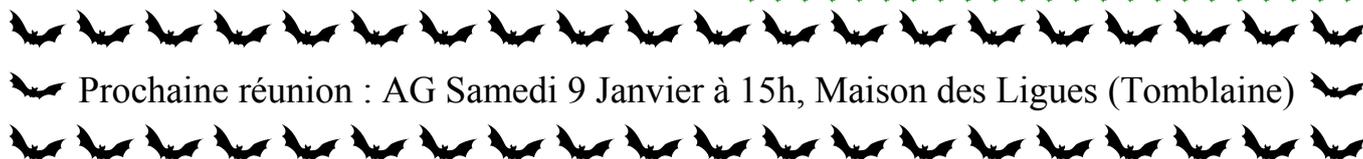
du S 19/12 **expédition** : préparation au Jean Bernard
au L 21/12 responsable : Martial MARTIN

le D 20/12 **travaux** : topo à Savonnières-en-Perthois / responsable : Daniel PREVOT

du S 26/12 **spéléo** : dans le Doubs
au M 29/12 responsable : D.DRUMETZ



joyeuses fetes a tous !



Prochaine réunion : AG Samedi 9 Janvier à 15h, Maison des Ligues (Tomblaine)

En prévisions

le S 30/01 **réunion** : A.G. LISPEL à 15h à la Maison Lorraine de la Spéléologie à Lisle-en-Rigault (55)

du S 13/02 **expédition** : au Jean Bernard (voir page précédente)
au S 20/02 responsable : Martial MARTIN

du S 10/04 **spéléo** : camp et stage au centre des Chenestrels (Masières-Notre-Dame-25)
au S 17/04 responsable : Daniel PREVOT

en Avril 99 **canyonisme** : stage aux Baléares / responsable : Denis DRUMETZ

Programme de la fête de l'USAN (Samedi 5 et Dimanche 6 Décembre) :

Samedi 5 : .arrivée et installation des invités au chateau de Remicourt
.17h - 21h : visite du spéléodrome ou visite de Nancy (pour les familles)
.22h : repas lorrain au chateau (90 F par personne ; inscriptions closes)

Dimanche 6 : .visite d'une mine de fer ou du musée de l'École de Nancy (pour les familles) puis repas tiré du sac
.15h : fin de la manifestation

Tarifications pour 1999

(les équivalences en Euros sont données à titre informatif avec une base de 1 Euro pour 6,62 Francs)

Cotisation fédérale FFS simple : 165 F \approx 24,92 €
Cotisation club USAN simple : 100 F \approx 15,11 €

Assurance fédérale basique : 200 F \approx 30,21 €
Licence initiation individuelle : 20 F \approx 3,02 €

Frais de maintenance	Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN	-	-	60 F \approx 9,06 €	3 F \approx 0,45 €
personne extérieure	15 F \approx 2,27 €	25 F \approx 3,78 €	70 F \approx 10,57 €	5 F \approx 0,76 €
forfait hebdomadaire	15 F \approx 2,27 €	50 F \approx 7,55 €	-	-
forfait mensuel	40 F \approx 6,04 €	100 F \approx 15,11 €	-	-